



NOUVEAUTE 2011

Vous accompagner dans la mise en œuvre de l'entretien professionnel.

→ Conseil en GPEEC et en développement des ressources humaines L'entretien professionnel : nouvel outil de management

VOS BESOINS / NOTRE EXPERTISE

Un accompagnement sur mesure de votre dispositif d'évaluation annuelle

L'entretien professionnel, moment privilégié de dialogue conduit par le supérieur hiérarchique direct, permet d'apprécier les résultats professionnels obtenus, de déterminer de nouveaux objectifs, d'évaluer la manière de servir, de mesurer les acquis de l'expérience professionnelle et les besoins en formation. Il contribue à une gestion individualisée de l'agent.

NOTRE APPROCHE

Pour réussir la mise en œuvre de ce changement, il est indispensable de :

- structurer le dispositif pour anticiper les risques de recours,
- obtenir l'adhésion des acteurs clés : direction générale, direction des ressources humaines, agents, partenaires sociaux.

La prestation comprend :

- un diagnostic de votre situation : état des lieux de l'existant, plan d'action opérationnel, échéancier,
- une aide à la formalisation de vos outils : délibération, fiche de poste, fiche de compte-rendu d'entretien professionnel, critères d'évaluation,
- un accompagnement méthodologique des évaluateurs : guides, exercices et cas pratiques,
- une évaluation de l'accompagnement.



Vos avantages

- + Une démarche en mode projet :
 - coproduction d'outils dans des délais fixés ;
 - appropriation progressive d'un nouvel outil de management.
- + Une mise en œuvre facilitée par un partenaire extérieur.
- + Notre guide/mode d'emploi disponible sur les enjeux

et modalités d'application du décret du 29 juin 2010.





NOS RÉFÉRENCES

Depuis 6 ans, plusieurs collectivités (communes et offices publics de l'habitat) ont sollicité l'appui de la mission conseil pour un accompagnement en GPEEC.

NOS ENGAGEMENTS

- L'envoi d'une proposition détaillée conforme à votre cahier des charges.
- La mise en œuvre de la prestation dès la signature de la convention.
- Une réflexion partenariale préalable réfléchie « gagnant-gagnant ».
- Une intervention sur mesure adaptée à votre commande.
- La conduite des missions par des spécialistes de la GRH.
- Un renforcement de la cohésion des différents acteurs de la collectivité.
- Une évaluation systématique des missions.
- Un travail dans le respect des valeurs du CIG - rigueur, compétence, créativité, partage, équité - au service de l'ensemble des collectivités de la petite couronne.

VOTRE INVESTISSEMENT

- Forfait horaire sur la base de 100 euros.

Vos interlocutrices



Catherine Massoutre-Berry
Chef du service GPEEC
Tél : 01 56 96 80 93
Courriel : c.massoutre@cig929394.fr



Lanto Ranaivoson
Consultante en GPEEC
et en développement
des ressources humaines
Tél : 01 56 96 83 63
Courriel : l.ranaivoson@cig929394.fr

